

#2, 5326 – 47 Ave.
RED DEER, Alberta
T4N 3R2

11 juin 1993

Sandra M. Anderson
Avocat et notaire
2000, 10235 – 101 St.
EDMONTON, Alberta
T5J 3G1

Cher Mme Anderson,

Je vous écris en lien avec un article publié dans les journaux *Edmonton Journal* et *Red Deer Advocate*. L'histoire qui y est rapportée implique une de vos clientes qui veut poursuivre le gouvernement pour avoir été stérilisée par le passé.

J'ai aussi été stérilisée afin de ne pas pouvoir donner naissance à des enfants intellectuellement handicapés. Je me rends maintenant compte que ce qui m'a été fait était mal, mais je n'ai pas l'intention de poursuivre le gouvernement pour cela. À l'époque où j'ai été stérilisée, c'était un fait convenu que nous, les patients, n'avions pas de contrôle sur nos corps. Un grand nombre des patients de l'école de formation n'avaient aucun droit et la plupart d'entre eux n'avaient personne pour prendre leur défense.

J'ai une sœur jumelle, qui a été adoptée, mais moi, comme j'étais un bébé malade, je ne l'ai jamais eue. J'ai été dans des foyers d'accueil jusqu'à ce qu'à l'âge de 7 ans, dans les années 1930, on me place à l'École provinciale de formation. Ça a été une grande expérience pour moi de grandir là-bas. Mon QI n'était que de 55, ce qui a fait que j'ai été étiquetée comme déficiente, mais aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, j'essaie de me libérer de cette stigmatisation.

Je ne sais pas trop de qui votre cliente espère obtenir de l'argent puisque plusieurs des responsables gouvernementaux de l'époque ne sont désormais plus là. Nous avons déjà assez de difficultés à obtenir de l'argent du gouvernement pour soutenir les organismes communautaires réputés. Je constate que votre cliente semble avoir beaucoup d'amertume, ce que je peux comprendre, mais je crois que les démarches liées à une poursuite ne feront que rendre la chose plus douloureuse.

Je joins à ma lettre des articles qui vous aideront à comprendre pourquoi j'ai fini par accepter la stérilisation. J'ai eu plusieurs occasions à garder des enfants et cela a, en quelque sorte, comblé le vide. Je cherche maintenant à voir ce que je peux faire pour les autres et comment je peux les aider à avoir une vie meilleure. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire des copies de ces articles joints pour votre cliente. Peut-être l'encourageront-elle à se recentrer sur la vie qu'elle a devant elle et à ne pas chercher des responsables pour les souffrances que sa stérilisation lui a causées. Je crois quant à moi que la stérilisation devrait s'appliquer aux personnes qui abusent des enfants et aux femmes qui maltraitent leur propre corps en consommant de la drogue, de l'alcool ou du tabac lorsqu'elles sont enceintes, risquant ainsi de donner naissance à des enfants handicapés intellectuels ou ayant des malformations.

En espérant un jour avoir des nouvelles de vous, Sandra

Sincèrement vôtre,

Doreen Befus